

“ Résolu :—Que cette Chambre prie l'honorable ministre des chemins de fer et canaux de bien vouloir proposer au parlement fédéral que le chemin de fer “ Montréal et Sorel ” et cette partie de la même ligne projetée jusqu'à Lévis, soit complétés par le gouvernement fédéral comme continuation du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal comme tête de ligne.”

Qu'une copie de la résolution précédente a été transmise le 11 février dernier à l'honorable ministre des chemins de fer à Ottawa :

Que, subséquemment, le 13 avril, un comité spécial a été nommé par cette Chambre de Commerce du district de Montréal pour s'enquérir de l'état de l'opinion publique sur la nécessité de prolonger le chemin de fer Intercolonial depuis la ville de Lévis jusqu'à la cité de Montréal, par la rive sud du fleuve Saint-Laurent ;

Que ce comité s'est activement mis à l'œuvre depuis, afin de recueillir des informations utiles sur le projet de chemin de fer en question.

Que l'une des premières démarches du dit comité a été d'adresser à divers personnages considérables et à tous les Conseils municipaux des comtés et paroisses de la région sus-mentionnée, la série de questions suivantes, vers le premier juin dernier :

#### QUESTIONS.

- 1 (a) Existe-t-il un chemin de fer qui traverse votre paroisse ?
- (b) Son nom ?
- (c) L'époque de sa construction ?
- (d) Le nom des exploitants actuels ?
- (e) Les griefs contre eux, s'il y en a ?
- (f) Vos communications ordinaires avec les marchés de Montréal et de Québec ?
- 2 (a) Quelle est la population de votre paroisse et celle des paroisses avoisinantes ?